

Journal officiel N° 53

Arrêté du 12 Moharram 1446 correspondant au 18 juillet 2024 fixant le tarif des reproductions et extraits de documents cadastraux.

Etablissement des extraits modèle PR4 bis	Tarif
-Droit Fixe.....	1000 DA
-Par ligne de désignation d'îlots de propriété	100 DA/Ligne